



INSERTION DEFI ECONOMIQUE

1, place François Mitterrand

BP 74

93300 NEUILLY-SUR-MARNE

AUDIT EUREX
Société de Commissaires
aux Comptes membre
de la Compagnie
Régionale de Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE

A L'APPROBATION DES COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Cabinets associés :

Aix-les-Bains
Annemasse
Annecy
Annonay
Aubenas
Bollène
Chambéry
Cluses
Enghien-les-Bains
Fécamp
Genève
Grenoble
Le Havre
Lille
Lyon
Megève
Mulhouse
Nice
Paris
Reims
Roanne
Saint-Etienne
Thonon-les-Bains
Varsovie
Yvetot

AUDIT EUREX

Société par actions simplifiée au capital de 44.000 euros - Siren n° 340 900 422 RCS Paris - TVA FR 14 340 900 422 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 12 rue du 4 Septembre - 75002 Paris

Tél. 01 56 69 37 37 - Fax. 01 42 25 60 76 - E.mail : audit.eurex@eurexfrance.com

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION 1 :

Personnes concernées : L'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Nature et objet : *Insertion par la restauration* : chaque personne en insertion occupe un poste de travail dans les cuisines ou en salle et apprend un métier de la restauration

Ouverture des métiers de la bouche - restauration : accueil de jeunes stagiaires pendant 15 jours / 3 semaines, participation aux différents métiers de la restauration, apprentissage des règles du travail en entreprise.

Modalités : Le montant de la subvention pour l'année 2010 s'est élevé à 35 000 €.

CONVENTION 2 :

Personnes concernées : Le Département de la Seine Saint Denis

Nature et objet : Définir les conditions dans lesquelles le Département apporte son soutien aux structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

Modalités : Le montant de la subvention pour l'année 2010 s'est élevé à 5 000 €.

CONVENTION 3 :

Personnes concernées : FDI

Nature et objet : Soutenir l'association dans ses travaux de modernisation et de remise aux normes de la cuisine en lui permettant de louer une cuisine mobile et de maintenir son activité. Le montant de la subvention s'est élevé à 25 000 €.

Modalités : Le montant de la subvention perçu en 2010 s'est élevé à 10 000 €.

CONVENTION 4 :

Personnes concernées : L'action nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACES)

Nature et objet : Location d'une cuisine mobile (CDA) aux fins de continuer le fonctionnement et l'activité de restauration dans de bonnes conditions pendant les travaux du restaurant

Modalités : Le montant de la subvention pour l'année 2010 s'est élevé à 15 000 €.

Fait à Paris, le 10 Juin 2011

AUDIT EUREX

Société de Commissaires aux Comptes

Valérie PERRET DU CRAY
Associée

